

# Territoires Connectés : Orange veut accélérer la couverture des zones rurales

Dans le cadre de l'inauguration de Orange Gardens, le nouveau centre d'innovation qui réunit à Chatillon (dans les Hauts-de-Seine) 7 sites franciliens de R&D – un événement où s'est déplacé François Hollande –, l'opérateur a fait le point sur ses ambitions en matière de couverture des territoires en zones rurales. Et lance «Territoires Connectés» un programme qui vise à accélérer la couverture fixe d'un côté, et mobile de l'autre, en haut et très haut débit. «*Nous allons améliorer rapidement la connectivité de 2,5 millions de logements en zones peu denses, et anticiper de 3 ans notre obligation de couverture 4G de la zone de déploiement prioritaire*», a déclaré Stéphane Richard, le PDG d'Orange. Outre les domiciles des zones rurales, Orange concentrera ses efforts sur les axes de transports et sur les lieux de travail.

Sur le volet fixe, l'opérateur espère améliorer les débits d'un million de foyer d'ici un an et de 2,5 millions d'entre eux avant fin 2019. Pour y parvenir, il s'appuiera sur un mix de trois solutions : rapprocher la fibre des centres-bourgs (qui profiteront alors de meilleures performances sur les réseaux ADSL en place et initiera l'ouverture du VDSL) en prélude à la mise en oeuvre du futur 100% FTTH (fibre à domicile) ; déployer le FTTH à travers les réseaux d'initiative publique (RIP) en Auvergne, Bretagne, à Dax, sur le plateau de Saclay, à Laval comme délégataire, et sur Manche Numérique et à Pau comme utilisateur du réseau mais aussi à travers l'accompagnement des collectivités territoriales ; et enfin s'appuyer sur la 4G pour apporter le très haut débit en zones rurales et palier les faibles performances de l'ADSL en raison du trop grand éloignement des box par rapport aux centraux téléphoniques. Cette solution 4G «fixe» sera lancée début 2017 après avoir fait l'objet de l'expérimentation «village numérique» menée fin 2014 dans trois zones. Elle devrait apporter des débits de l'ordre de 10 Mbit/s par foyers.

## **Orange anticiper de 3 ans ses obligations**

Sur le volet mobile, Orange entend étendre la 4G à 5 millions d'habitants supplémentaires d'ici à un an. Ce qui se traduira par une couverture de 68% de la population des zones rurales en 4G, contre 42% aujourd'hui. Une position qui anticipera de trois ans les obligations de couverture d'Orange en 800 MHz. L'opérateur en profite pour annoncer le lancement prochain du VoWifi, le service de voix sur Wifi, que les utilisateurs dépourvus de Femtocell (une petite antenne mobile à domicile raccordée au réseau fixe) pourront exploiter pour passer leurs appels s'ils se trouvent dans des zones non couvertes par les antennes d'Orange.

[\[A qui l'Internet des Objets devrait le plus profiter ? Partagez votre avis sur notre questionnaire en ligne\]](#)

Territoires Connectés s'inscrit dans le plan Essentiels 2020, qui prévoit 15 milliards d'euros d'investissement dans le réseau, pour moitié en France. En outre, Orange a pris l'engagement, comme le reste des opérateurs mobiles, d'améliorer la couverture des zones rurales en 2G d'un côté et celle des centres-bourgs et autres zones commerciales et d'activité en 3G, de l'autre. Ce programme de couverture des zones blanches doit finaliser l'accès à la 2G pour 268 communes

encore déconnectées au réseau mobile d'ici la fin de l'année et à quelque 200 autres de basculer en 3G avant la mi-2017. Un programme initié par le ministère de l'Economie dans lequel Orange entend donc jouer un rôle moteur.

---

### **Lire également**

[Mobile : Bercy invite les collectivités à couvrir leurs zones blanches](#)

[Zones blanches : sanctions en vue pour Orange et SFR ?](#)

[Alexandre Nicaise, Alphaslink : « Le FTTH n'est pas un produit miracle pour l'entreprise »](#)